



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT

Procès-verbal de la vingt-cinquième rencontre de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent qui a eu lieu le 10 juin 2020 par conférence téléphonique

PRÉSENCES

M. Gervais Darisse, représentant la MRC de Kamouraska
Mme Guylaine Sirois, représentante de la MRC de Témiscouata
M. Claude Brière, représentant de la Première Nation malécite de Viger
M. Francis St-Pierre, représentant de la MRC de Rimouski-Neigette
M. Bertin Denis, représentant de la MRC des Basques, vice-président RIÉBSL
NM. Andrew Turcotte, représentant de la MRC de La Matanie
M. Bruno Paradis, représentant de la MRC de La Mitis, vice-président RIÉBSL
Mme Chantale Lavoie, représentante de la MRC de La Matapédia
M. Michel Lagacé, représentant de la MRC de Rivière-du-Loup, président RIÉBSL

AUTRES RESSOURCES

Mme Mélodie Mondor, directrice générale CRDBSL, secrétaire-trésorière RIÉBSL
M. Jean-François Thériault, consultant, LBA Stratégies conseils
M. Marcel Moreau, directeur général MRC de la Mitis
M. Dan Thériault, Mallette
M. Jérôme Landry, maire de Matane

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le quorum étant atteint, M. Michel Lagacé souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. ORDRE DU JOUR

2020-06-10-001

M. Michel Lagacé fait la lecture de l'ordre du jour.

M. Bertin Denis propose, secondé par M. Bruno Paradis, que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point Affaires nouvelles ouvert :

1. Ouverture de la rencontre du conseil d'administration et vérification de la légalité de la tenue de celle-ci
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux des CA tenus
4. Résolution afin de nommer Mme Mélodie Mondor à titre de secrétaire- trésorière de la REIBSL
5. Désignation de Mme Mélodie Mondor à titre de signataire des effets bancaires et comme responsable de la clef d'accès aux virements, paiements auprès de l'institution bancaire
6. Désignation du directeur des services administratifs du CRD BSL comme signataire des effets bancaires auprès de l'institution bancaire
7. Désignation de Mme Mélodie Mondor pour l'accès au SESAMM
8. Lecture et adoption des états financiers avec l'auditeur M. Dan Theriault de Malette
9. État des lieux de Roncevaux et de Nicolas-Riou

9.1- Résolution pour la signature de l'entente d'indemnité en faveur de Boralex pour une lettre de crédit pour Roncevaux BSL inc.

10. État des finances de la REIBSL
11. Correspondance envoyée au Premier ministre Legault et autres dossiers liés au développement
12. Affaires nouvelles
13. Prochaine rencontre du CA de la REIBSL

3. Lecture et adoption des procès-verbaux des CA tenus

2020-06-10-002

M. Michel Lagacé propose de ne pas faire la lecture des procès-verbaux et de les appuyer en bloc.

M. François St-Pierre propose, secondé par M. Bruno Paradis, l'adoption des procès-verbaux tels que déposés.

4. Résolution afin de nommer Mme Mélodie Mondor à titre de secrétaire- trésorière de la REIBSL

2020-06-10-003

Sur une proposition de M. Gervais Darisse, appuyé par M. Bruno Paradis, il est résolu ce qui suit :

1. Que la destitution de Mme Andrée-Anne Bergeron à titre de secrétaire-trésorière de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent soit par les présentes, déclarée, prenant effet immédiatement.

2. Que Mme Mélodie Mondor soit, par les présentes, nommée secrétaire-trésorière de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent et qu'elle demeure en fonction jusqu'à sa démission, remplacement ou destitution.
3. La présente résolution peut être signée et transmise par télécopieur ou en format PDF et constituera une fois signée et remise le document original.

5. Désignation de Mme Mélodie Mondor à titre de signataire des effets bancaires et comme responsable de la clef d'accès aux virements, paiements auprès de l'institution bancaire

2020-06-10-004

Sur une proposition de M. Bertin Denis, appuyé par M. Claude Brière, il est résolu d'autoriser Mme Mélodie Mondor à signer tous les effets bancaires de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent, de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec, ainsi qu'à agir à titre de responsable de la clef d'accès aux virements, paiements auprès de l'institution bancaire.

À noter que Mme Mélodie Mondor peut mandater le responsable des finances pour agir en son nom.

6. Désignation du responsable des finances du CRD BSL comme signataire des effets bancaires auprès de l'institution bancaire

2020-06-10-005

Sur une proposition de M. Francis St-Pierre, appuyé par M. Bertin Denis, il est résolu d'autoriser M. Jean-Charles Ledeuil à signer tous les effets bancaires de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent, ainsi que ceux de de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec.

7. Désignation de Mme Mélodie Mondor pour l'accès au SESAMM

2020-06-10-006

Sur une proposition de M. Claude Brière, appuyé par M. Bruno Paradis, il est résolu d'autoriser Mme Mélodie Mondor à avoir les accès au SESAMM.

8. Lecture et adoption des états financiers avec l'auditeur M. Dan Theriault de Malette

2020-06-10-007

M. Dan Thériault présente les états financiers de la RIEBSL et de Roncevaux. Il fait remarquer un déficit de 400 000 \$. Cette somme aurait dû être transférée de Roncevaux à la Régie, mais cela n'a pas été fait depuis le départ de Luc Lavoie à la direction générale, ce qui explique le déficit.

Il précise aussi que le déficit accumulé de 11 millions s'explique à cause des amortissements à long terme.

Sur une proposition de M. Gervais Darisse, appuyé par M. Andrew Turcotte, il est résolu d'adopter les états financiers pour la RIEBSL présentés par M. Dan Thériault de Mallette.

M. Dan Thériault présente également les états financiers de Roncevaux.

2020-06-10-008

Sur une proposition de M. Bruno Paradis, appuyé par M. Bertin Denis, il est résolu d'adopter les états financiers de Roncevaux présentés par M. Dan Thériault de Mallette.

9. État des lieux de Roncevaux et de Nicolas-Riou

Jean-François Thériault fait le portrait de Roncevaux. Il mentionne avoir noté un mauvais début d'année, mais que les mois suivants étaient meilleurs, arrivant presque au budget prévu de production. Avril a été exceptionnel avec 160% de production, ralenti par un arrêt complet de la production de 2-3 jours suite à une demande d'Hydro-Québec en lien avec une turbine du parc qui fonctionnait mal.

Nicolas-Riou est également très bon et plus stable au niveau des budgets. Il note une hausse de 15 % de plus au budget au 30 avril 2020. Il explique que lorsque l'industrie observe des bénéfices importants sur plus de 3 ans, alors il y a des correctifs aux prévisions budgétaires afin de les ajuster.

9.1- Résolution pour la signature de l'entente d'indemnité en faveur de Boralex pour une lettre de crédit pour Roncevaux BSL inc.

M. Jean-François Thériault mentionne que depuis que Boralex a repris le projet, 1,1 million \$ a été remis en trop aux commanditaires, car la demande de la banque de contribuer à une réserve pour assurer la maintenance des parcs n'a pas été respectée. Il a donc été proposé par Boralex d'émettre une lettre de crédit qui sera maintenue le temps de rembourser les fonds remis en trop, sans pénaliser les bénéficiaires dans leur budget à venir. Une résolution à cet effet devra être adoptée par Roncevaux BSL inc.

9.1.1 – Présentation d'un projet de transition énergétique aux Régies de l'Énergie et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

M. Jérôme Landry se joint à la rencontre pour exposer le projet Nergica en lien avec la transition énergétique souhaité par le gouvernement. Le projet vise essentiellement à produire de l'énergie éolienne et la stocker pour les périodes où la demande est forte. Il souhaite que les deux régies éoliennes puissent financer ce projet à la hauteur de 35 000\$ afin d'en tester les possibilités et d'évaluer les retombées sur le territoire.

2020-06-10-010

CONSIDÉRANT que la firme Nergica a l'expertise pour mettre de l'avant ce projet, évaluer les bénéfices et que les résultats obtenus appartiendront aux deux régies;

Il est proposé par M. Bruno Paradis, appuyé par M. Bertin Denis, et résolu d'accepter de verser 35 000\$ à Nergica pour la mise sur pied de ce projet, les coûts étant divisés entre la Gaspésie et le BSL selon le ratio habituel de 1/3, 2/3.

10. États des finances de la RIEBSL

M. Michel Lagacé mentionne que tous les détails seront fournis lors de la prochaine rencontre de juillet. Il demande aussi à Mme Mélodie Mondor de s'assurer de faire les transferts requis de Roncevaux BSL inc. (400 000\$) vers la RIEBSL pour éviter les faux déficits.

11. Correspondance envoyée au Premier ministre Legault et autres dossiers liés au développement

M. Michel Lagacé affirme n'avoir eu aucun retour suite à la demande faite à M. Legault. Des commentaires ont été reçus à l'effet que c'était un beau projet avec les Premières nations malécites de Viger.

Lors de la rencontre de l'ERAC en lien avec les 3 priorités régionales pour la relance économique, M. Michel Lagacé mentionne qu'il a été suggéré que l'énergie éolienne en soit un projet suprarégional. L'objectif serait d'établir un partenariat avec Montmagny et L'Islet, afin de construire une nouvelle ligne rejoignant le Kamouraska. Il s'agit d'un projet ayant un potentiel de 1 200 mégawatts et plus de 2 milliards d'investissements.

Le projet sera présenté aux représentants régionaux et pourrait devenir prioritaire si la Gaspésie accepte.

12. Affaires nouvelles

Aucun point n'est discuté.


13. Prochaine rencontre

Mercredi le 29 juillet à 13h30

14. Levée de l'assemblée

2020-06-10-011

L'ordre du jour étant épuisé, M. Andrew Turcotte propose et M. Francis St-Pierre seconde la levée de cette rencontre.



Michel Lagacé, Président



Mélodie Mondor, Secrétaire-trésorière